

**EISTI**



*Les Mastères  
Spécialisés*

**Communiqué de presse du Mastère Spécialisé® « Gestion des Risques sur les Territoires »**

**Certification Professionnelle de Manager des Risques (RNCP, JO 30 janv2015) de l'EISTI**

Le Mastère Spécialisé® ouvrira, en 2015/2016, deux nouveaux Modules : le Module « Risque et Économie » et le Module « Cyber Sécurité ».

Ils viendront compléter notre programme dont le volume horaire sera porté de 396h à 440h, soit 10 modules de 44h, le programme sera alors le suivant:

Module « Méthodologies et analyse des risques »

Module « Pouvoirs de Police, droit et exercice»

Module « Communication et gestion de crise »

Module « Risques Naturels »

Module « Risques industriels »

Module « Sécurité publique »

Module « Santé publique »

Module « Villes et risques »

Module « Risques économiques »

Module « Cyber Sécurité »

Cette évolution intervient dans le cadre de l'amélioration continue de notre formation :

Dans la logique d'approche globale des risques, le mastère juge essentiel de couvrir tous les risques sur les territoires, car c'est donner l'habitude et les moyens aux auditeurs d'analyser les risques dans l'ensemble de leurs dimensions. Sans isoler ou exclure tel ou tel type de risque. Or il n'aborderait pas en soi les risques économiques qui sont des risques majeurs pour les populations, les entreprises et les territoires. Le nouveau module rapprochera le mastère des entreprises.

Le monde du Cyber espace est maintenant l'un des lieux majeurs de notre vie sociale et il le deviendra de plus en plus. La Sécurité y est un élément essentiel. Des exemples récents en témoignent. Le mastère abordera dans ce nouveau module, ouvert à tous les étudiants et tous les professionnels, les questions de risques dans le cyber espace et les outils (managériaux, juridiques, techniques et organisationnels) pour y faire face.

Le mastère spécialisé fête ses dix ans en 2015 ! Il ne cesse de se développer et de se perfectionner.